



# Assemblée générale

Distr. générale  
28 septembre 2007  
Français  
Original : espagnol

---

## Soixante-deuxième session

Points 54 c), 58 et 71 de l'ordre du jour

### Développement durable : Stratégie internationale de prévention des catastrophes

### Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement

### Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale

## Lettre datée du 26 septembre 2007, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente du Nicaragua auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir faire distribuer en tant que document de l'Assemblée générale, au titre des points 54 c), 58 et 71 de l'ordre du jour de sa soixante-deuxième session, le document ci-joint, intitulé : « Appel à la communauté internationale, remis au Camarade Président du Nicaragua, le Commandant Daniel Ortega Saavedra, par les dirigeants des peuples autochtones, Miskitos, Sumu-Mayangna et descendants d'Africains, de la Région autonome nicaraguayenne de l'Atlantique Nord », dans lequel on trouvera l'« Évaluation finale des dégâts provoqués par le passage du cyclone Félix et des besoins pour le relèvement des collectivités et des familles sinistrées » (voir annexe).

Je vous serais obligée de bien vouloir faire distribuer la présente lettre et son annexe à tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies, conformément au souhait que nos frères, dirigeants des peuples mentionnés ci-dessus, ont exprimé au Camarade Président, à qui ils ont demandé d'informer la communauté internationale de la situation des peuples de leur région, touchés par l'ouragan Félix qui a dévasté voici peu la côte nord de la mer des Antilles, provoquant une grande tragédie humanitaire, culturelle, écologique et économique.



Dans le discours qu'il a prononcé devant l'Assemblée générale le 25 septembre 2007, le Président Daniel Ortega Saavedra a annoncé à la communauté internationale qu'il lui transmettrait l'appel ainsi lancé aux peuples et aux États représentés à l'Organisation des Nations Unies, afin qu'ils puissent se rendre compte de la situation de crise à laquelle nous devons faire face.

L'Ambassadrice extraordinaire  
et plénipotentiaire,  
Représentante permanente  
(*Signé*) Maria **Rubiales de Chamorro**

**Annexe à la lettre datée du 26 septembre 2007 adressée  
au Secrétaire général par la Représentante permanente  
du Nicaragua auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Appel à la communauté internationale remis  
au Camarade Président du Nicaragua, le commandant  
Daniel Ortega Saavedra, par les dirigeants des peuples  
autochtones Miskitos et Sumu-Mayangna et des communautés  
de descendants d'Africains de la Région autonome nicaraguayenne  
de l'Atlantique Nord**

**Évaluation finale des dégâts provoqués par le passage  
du cyclone Félix et des besoins pour le relèvement  
des collectivités et des familles sinistrées**

Le 23 septembre 2007

**Introduction**

1. La côte de la mer des Antilles, d'une grande diversité ethnique et d'une richesse culturelle considérable, occupe 46 % du territoire national et se divise en deux régions autonomes. Ses richesses naturelles et humaines, son histoire, sa diversité culturelle et sa position géographique constituent un patrimoine essentiel qui assure des conditions de vie dignes à sa population et qui apporte au pays une contribution sociale, économique et politique non négligeable.
2. À l'aube du 4 septembre 2007, un cyclone de catégorie 5, Félix, a touché le territoire nicaraguayen à 51 kilomètres au nord de Bilwi, dans la Région autonome de l'Atlantique Nord, révélant toute la vulnérabilité que l'appauvrissement et l'exclusion systématique ont produite sur le littoral caraïbe du Nicaragua. Les populations les plus touchées par le cyclone sont les autochtones (Miskitos et Sumu-Mayangnas) et les Nicaraguayens d'ascendance africaine.
3. Le cyclone a certes provoqué une tragédie humaine, culturelle, écologique et économique mais il offre aux intervenants communaux, territoriaux, régionaux, municipaux et nationaux l'occasion de déployer un effort organisé et cohérent au service du développement régional.
4. La proposition de plan de développement régional formulée récemment par les divers acteurs en présence à ce niveau trace une voie de développement très claire pour cette région, qu'il convient d'emprunter pour concevoir l'action à mener d'urgence afin d'aider la région à se relever de la catastrophe.
5. On trouvera dans le présent document la liste des principaux dégâts provoqués par le passage du cyclone Félix et la définition d'un cadre général d'action pour les six prochains mois axé :
  - a) Sur les secours humanitaires de base à la population sinistrée en matière de soins médicaux, d'alimentation, de logement et d'infrastructures sociales;
  - b) Sur le relèvement de la pêche et de l'agriculture;

c) Sur la protection contre les incendies de forêts;

d) Sur l'utilisation des ressources forestières pour la réparation d'urgence des logements et des ouvrages d'infrastructure.

6. Finalement, il est important de rappeler que la reconstruction ne consiste pas seulement à remettre en état des logements et réparer des toits, ni à apporter des vivres à la population : il s'agit aussi d'aider les autochtones à rétablir l'essence même de leur vie communautaire, à retrouver leur identité et leurs aspirations, dont ils ont été dépossédés à l'aube du 4 septembre.

### **Aperçu des dommages**

7. Les données recueillies à ce jour par les autorités régionales, en coordination avec les autorités nationales et le Système national de prévention, d'atténuation et de gestion des catastrophes (SINAPRED), donnent un total de 33 687 familles touchées, soit 198 069 personnes.

8. D'après les informations fournies par la population, le nombre de morts est probablement supérieur à 300. Les autorités publiques ont confirmé et enregistré 102 décès (67 cadavres identifiés et 35 non identifiés); on dénombre aussi 133 disparitions, dont 106 ont été enregistrées.

9. Aux nombreux décès, il faut ajouter une tragédie écologique de grande ampleur, aux séquelles profondes, qui touche un territoire de plus de 1,3 million d'hectares, dont 477 000 hectares de bois dévastés. La perte ne peut se calculer en volume de bois perdu; en effet, c'est la diversité biologique, c'est l'écosystème et c'est aussi la référence historique et culturelle que cette forêt représente pour les autochtones sinistrés.

10. En ce qui concerne les dégâts matériels, 20 394 logements, 57 églises, 102 écoles et 43 centres de santé ont été détruits; 86 538 hectares de cultures traditionnelles et non traditionnelles et 40 011 têtes de bétail (gros et petit bétail, soit 70,8 % de volaille, 18,9 % de porcins et 10,2 % de bovins) ont été perdus, et un volume innombrable de matériel de pêche (1 366 petites embarcations et 48 355 articles d'équipement) détruit. Cinq cents kilomètres de routes à viabilité permanente de ponts et de réseaux de drainage ont été endommagés ou détruits. Il convient de souligner que le seul port de mer de la région a été partiellement détruit.

11. La première estimation des dégâts du cyclone s'élève à 850 millions de dollars des États-Unis.

### **Notre réaction**

#### **Vivres**

12. La stratégie appliquée pour parer aux besoins alimentaires des sinistrés doit veiller à l'approvisionnement direct des villages pendant six mois, à fournir des semences et des intrants agricoles, à remplacer la volaille et le petit bétail et à prévoir pour les pêcheurs l'aide d'urgence qui leur permettra de se procurer du matériel et des bateaux.

13. La récolte des denrées principales (haricots et maïs), la production de tubercules, la reproduction de la volaille et du petit bétail et la reprise de la pêche des villages côtiers coïncident avec la fin de cette période initiale d'urgence.

14. Il faudra approximativement 18 000 tonnes de vivres pour les six premiers mois. Des organisations internationales telles que le Programme alimentaire mondial et des donateurs bilatéraux ont offert 4 500 tonnes, qui sont en transit; il manque donc 13 500 tonnes. Nous estimons que la somme nécessaire pour combler ce déficit et acheter les vivres nécessaires durant la période d'urgence s'élève à 16,5 millions de dollars des États-Unis.

### **Infrastructure sociale et logement**

15. Le cyclone a détruit 20 394 logements. La reconstruction de l'ensemble de ces logements coûtera 100 millions de dollars, dont 4 millions sont nécessaires de toute urgence pour mettre les logements temporaires hors d'eau et les familles à l'abri pendant la saison des pluies.

16. Au total, 102 écoles ont été endommagées ou détruites. Leur remise en état complète à moyen terme coûtera 11,4 millions de dollars. Toutefois, pour mettre immédiatement un toit sur les écoles les plus touchées, il faut de toute urgence 19 800 tôles de zinc, pour un montant de 330 000 dollars.

17. On dénombre 57 églises détruites ou ayant perdu leur toit; il faut une moyenne de 200 tôles de zinc par église. Le coût de la remise en état de ces bâtiments collectifs importants est évalué à 6,1 millions de dollars mais il faudrait d'ores et déjà 200 000 dollars pour refaire leur couverture.

18. Pour remettre en état l'unique port de mer de la région, il faudra investir 23 millions de dollars. En résumé, il faut 148 millions de dollars pour la réfection et la reconstruction des logements et de l'infrastructure sociale et religieuse.

### **Gestion des risques**

19. Dans le cadre de l'organisation de la gestion des risques, nous envisageons de consacrer 2,5 millions de dollars aux systèmes d'alerte précoce, à l'acquisition de matériel et à la formation de la population.

20. Sur le même plan, on envisage d'équiper chaque communauté d'au moins trois refuges sûrs, d'une église, d'un centre de santé et d'une école, qui seront construits selon des techniques adaptées aux situations d'urgence.

### **Santé**

21. En ce qui concerne les infrastructures médicales, 43 centres ont été endommagés ou détruits; 7 stations de communication, y compris panneaux solaires et répéteurs, ont été détruites; et 49 unités de la chaîne du froid doivent être remplacées, réparées ou réinstallées pour répondre aux normes de la veille épidémiologique.

22. Pour la période d'urgence actuelle, trois domaines prioritaires ont été définis en santé publique :

a) **Veille épidémiologique.** Remise en état des centres d'opération, du réseau de communication et de la chaîne du froid, et mobilisation du personnel;

b) **Maintien de la couverture médicale.** Maintien de la couverture médicale, grâce aux ressources humaines dont dispose la région, et stabilisation des ressources externes disponibles;

c) **Remise en état des ouvrages et des équipements.** Le coût de la restauration ou de la reconstruction des centres de santé peut atteindre 1 570 000 dollars et celui de la reconstitution des équipements, 1 230 000 dollars.

23. La catastrophe a montré qu'il était urgent de construire un hôpital régional d'une capacité de 150 lits, dont le coût est estimé à 30 millions de dollars.

24. Pour assurer une couverture médicale suffisante et faire face aux risques épidémiologiques, il faut investir quelque 7,2 millions de dollars au cours des six prochains mois. Cette somme inclut également la stabilisation de ressources humaines dans la région.

25. Au total, l'investissement nécessaire dans le domaine de la santé au cours des six mois correspondant à la période d'urgence s'élève à 40 millions de dollars.

### **Reprise de la production**

26. La reprise de la production permettra à la population sinistrée de retrouver une vie normale. Dans cette section, nous analysons la situation de l'agriculture et de la pêche.

#### **Agriculture**

27. Afin de rétablir la production dans la région et de la stimuler, on a prévu de remettre en état 75 000 manzanas (55 800 ha) de terres pour la troisième récolte de l'année (haricots, maïs, tubercules (manioc, taro et quequisque), bananes de type musacea et fruits), et de reconstituer le petit bétail (porcins, volaille). Quelque 25 000 familles rurales sont concernées par ces actions.

28. On estime qu'il faudra investir 46 millions de dollars, pour reconstituer le petit bétail et l'achat de semences et de matériel.

#### **Pêche**

29. Dans le secteur de la pêche, bateaux et appareils ont été détruits. Quelque 6 000 chefs de famille habitant 25 villages côtiers, qui travaillaient directement dans le secteur ne peuvent pas reprendre leur activité dans l'immédiat; 4 000 sont des pêcheurs artisanaux enregistrés, les 2 000 autres pratiquaient la pêche sous-marine avant le passage du cyclone.

30. Le programme de relèvement d'urgence prévoit une aide financière pour les petits pêcheurs qui n'ont pas perdu leur outil de travail principal mais qui doivent renouveler leur équipement et faire face à des frais de fonctionnement.

31. D'autre part, il est prévu dès à présent que ceux qui pratiquent la pêche sous-marine seront encouragés à se reconvertir dans la pêche artisanale; à cette fin, on leur procurera une aide afin qu'ils puissent s'équiper.

32. Les montants à investir dans ces deux actions correspondent : a) à une aide financière destinée aux petits pêcheurs établis, de 8 millions de dollars; b) à une aide financière particulière, de 13 millions de dollars, visant la reconversion des

plongeurs du secteur de la pêche sous-marine. Le total est donc de 21 millions de dollars.

### **Protection et utilisation de la forêt**

33. On estime que la superficie boisée touchée par le cyclone est de 1 306 580 hectares, dont 477 000 hectares ont été dévastés. La grande quantité d'arbres abattus fait que les risques d'incendie sont élevés et que la vie de la région est menacée. Il devient également urgent de prendre des mesures pour que les arbres chablis servent à reconstruire et contribuent à la relance économique des collectivités touchées.

### **Plan de protection contre les incendies**

34. Le plan de protection contre les incendies de forêt couvrira la période comprise entre septembre 2007 et juin 2008 et sera axé autour de trois grandes activités :

a) Organisation, équipement et formation de 175 brigades locales de lutte contre l'incendie. Le coût estimé est de 3,5 millions de dollars;

b) Mise au point d'un plan de vulgarisation dynamique, visant à sensibiliser et éduquer la population aux risques que présentent les brûlis agricoles, particulièrement dans les conditions actuelles. Le coût estimé est de 1 500 dollars;

c) Remise en état et adaptation des infrastructures de protection de la forêt dans les zones sinistrées. À ce titre, il est prévu de construire 20 miradors et 180 ponts, et de remettre en état ou de nettoyer 2 500 kilomètres de chemins d'accès forestier. Le coût estimé est de 10,3 millions de dollars.

### **Transformation du bois abattu par le cyclone**

35. En application du décret présidentiel 92-07, on mettra en œuvre le programme d'utilisation du bois abattu, afin de répondre à la demande de réparation des logements des familles sinistrées et de construction de nouveaux logements.

36. Pour mettre en œuvre ce programme, il faudra acheter 75 tronçonneuses, 30 scieries mobiles et 30 petits tracteurs agricoles de débardage qui n'abîmeront pas les sols, ainsi que d'autres petits outils et articles d'équipement. Le coût estimé de ce programme s'élève à 3 millions de dollars.

37. Le total des interventions dans le domaine forestier est de 18,3 millions de dollars.

38. En conclusion, pour l'intervention d'urgence des six prochains mois, il faudra au total 292,3 millions de dollars, répartis de la manière suivante :

(En millions de dollars des États-Unis)

Vivres . . . . .	16,5
Réfection des logements et des toits . . . . .	148,0
Gestion des risques . . . . .	2,5
Santé . . . . .	40,0
Restauration agricole . . . . .	46,0
Relance de la pêche . . . . .	21,0
Protection et exploitation de la forêt . . . . .	18,3
<b>Total . . . . .</b>	<b>292,3</b>

Signé par tous les dirigeants autochtones  
de la Région autonome de l'Atlantique Nord  
du Nicaragua  
(Signatures)

\_\_\_\_\_